

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Band: 16 (1918)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Comité central : extrait du protocole de la séance du 7 avril 1918

Autor: Baumgartner, Th.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Betrage von 25% für die seit dem Jahre 1917 ausgeführten Arbeiten gerichtet.

Seebach, den 9. April 1918.

Der Sekretär: *Th. Baumgartner*.

Comité central.

Extrait du protocole de la séance du 7 avril 1918.

- Entrées: Mr. H. Staub, Sevelen (St-Gall).
„ E. Grandjean, Lugano.
„ F. Ackermann, Othmarsingen.
Mlle. Marguerite Winkler, Morat.
- Démissions: Mr. H. Solcà, ingénieur agricole, Coire.
„ Th. Niehans, Bureau topographique fédéral,
Berne.
- Décès: Mr. le Prof. J. Stambach, membre d'honneur.
„ Albert Jaquet, Montreux.
„ Jacques Ruckstuhl, Oerlikon.

La 4^e Assemblée ordinaire des délégués aura lieu le 4 mai, à 2 heures de l'après-midi, à Olten.

La 15^{ème} Assemblée générale est prévue pour le dimanche 2 juin, à 10 heures du matin, à Olten.

La future rédaction, ainsi que l'extension de notre journal, vu leur importance, seront discutées en premier lieu.

Les améliorations foncières et les remaniements parcellaires, prenant une place prépondérante dans notre économie nationale, le géomètre, qui jusqu'à présent s'occupait surtout de mensurations cadastrales, se sent attiré vers les travaux d'améliorations foncières.

Le meilleur moyen pour appuyer dans ce sens nos efforts et fournir aux collègues, ainsi qu'aux autorités l'occasion d'une discussion générale, peut être obtenu par un journal technique. Le comité a décidé de proposer à l'Assemblée générale de cette année l'extension de notre organe en un „Journal suisse pour mensurations et technique agricole“.

Notre corporation étant relativement peu nombreuse, notre organe conservera sa tenue actuelle, si la partie scientifique peut

être développée, notre journal doit avant tout traiter de questions pratiques.

Le Comité central a pris une décision quant à la rédaction et présentera des propositions à la prochaine assemblée des délégués, pour être ensuite soumises à l'Assemblée générale.

Pour combler le déficit et fournir à notre journal les moyens financiers nécessaires, il faudra probablement augmenter la cotisation annuelle.

Le postulat adressé en commun avec l'„Association suisse des Techniciens“ au Département militaire fédéral pour l'obtention de la carte supplémentaire de pain, concernant ingénieurs et géomètres travaillant en dessus de 1000 mètres, est résolu par la négative.

Le registre foncier fédéral communique au comité le projet de révision des instructions sur les mensurations, avec l'avis que les sections devront retourner celui-ci et leurs observations au Comité central d'ici 15 juin.

Conformément à l'art. 9 de nos statuts, le règlement de la taxation, élaboré par une sous-commission, sera soumis à l'Assemblée des délégués.

En réponse à la circulaire du Comité central aux sections concernant les indemnités de renchérissement pour mensurations cadastrales, la section Zurich-Schaffhouse a présenté un rapport.

Les géomètres zurichois ont adressé aux communes une demande d'augmentation de 25⁰/₀ sur les prix fixés par contrat pour tous les travaux exécutés depuis l'année 1917.

Seebach, le 9 avril 1918.

Le secrétaire: *Th. Baumgartner*.

Société vaudoise des géomètres officiels.

Assemblée générale ordinaire du 7 mars 1918

au „Café Noverraz“, Grand-Chêne, Lausanne.

Présidence de Mr. *J. Mermoud*, président.

Séance ouverte à 10 heures du matin.

30 membres présents.

L'assemblée vote une adresse de remerciements au Conseil d'Etat du canton de Vaud, ainsi qu'aux chefs de service in-